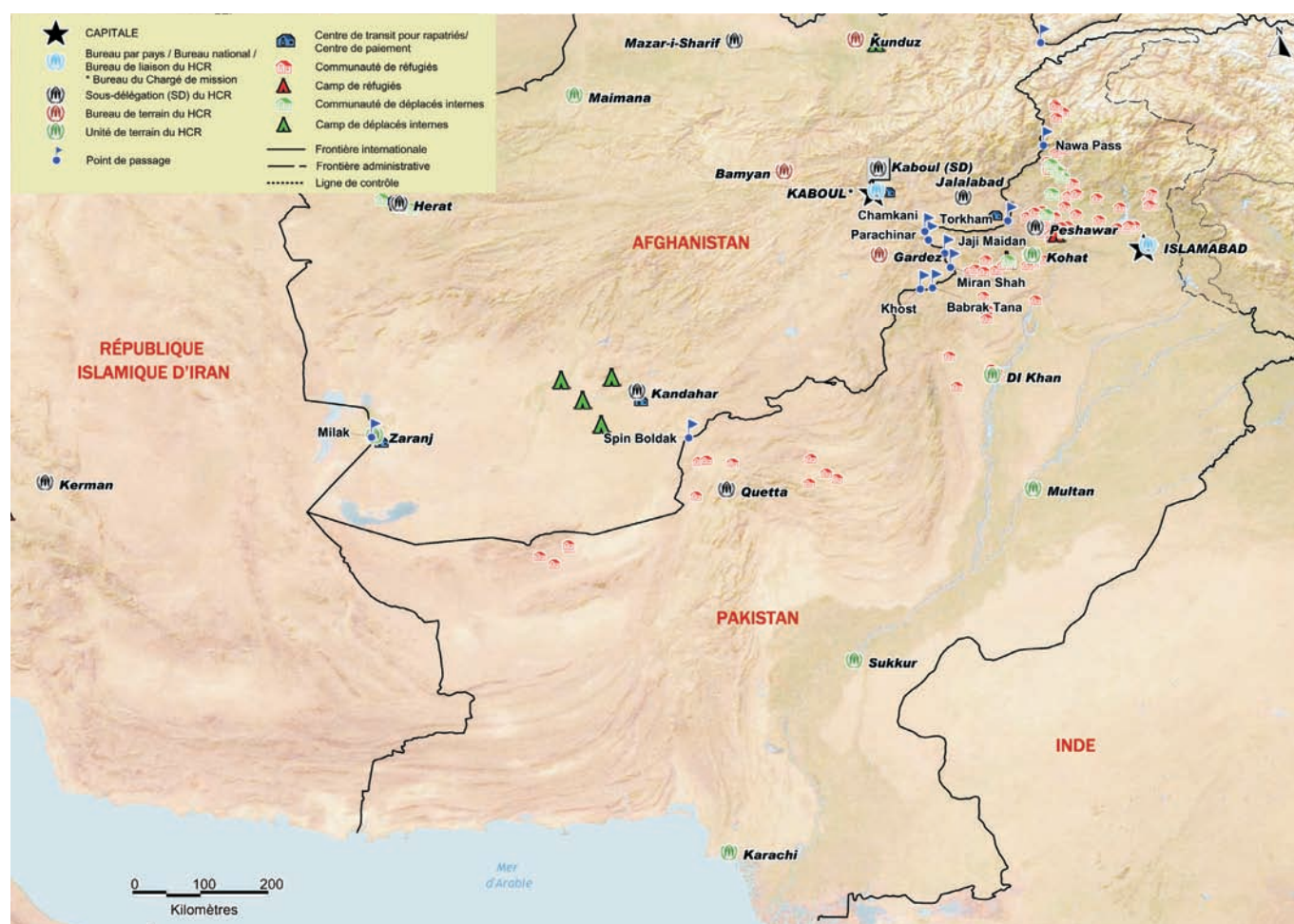


PAKISTAN



Environnement opérationnel

Contexte

À l'été 2010, le Pakistan a été victime de graves inondations, les pires que le pays ait connues en près d'un siècle. Selon les chiffres des autorités, ces inondations ont coûté la vie à plus de 1 600

individus et touché plus de 20 millions de personnes dans les provinces de Khyber Pakhtunkhwa (KPK), du Baloutchistan, du Pendjab et du Sind. Le Gouvernement du Pakistan et la communauté humanitaire ont considérablement amplifié leurs opérations d'aide afin de faire face à l'augmentation sans précédent du nombre de personnes ayant besoin d'une assistance.

Chiffres prévisionnels pour le Pakistan

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANVIER 2011		DÉCEMBRE 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Afghanistan	702 000	702 000	604 200	604 200
	Somalie	600	600	800	800
	Iraq	110	110	140	140
	Pays divers	210	210	230	230
Personnes dans une situation assimilable à celle des réfugiés	Afghanistan	1 075 400	1 075 400	1 074 000	1 074 000
Demandeurs d'asile	Afghanistan	2 600	2 600	2 200	2 200
	Somalie	220	220	170	170
	Rép. islamique d'Iran	70	70	80	80
	Pays divers	100	100	40	40
Déplacés internes	Pakistan	1 096 000	1 096 000	896 000	896 000
Déplacés de retour	Pakistan	800 000	800 000	200 000	200 000
Total		3 677 310	3 677 310	2 777 860	2 777 860

Objectifs et cibles prioritaires

Procédures de protection équitables

- Améliorer ou préserver les normes d'enregistrement et de profilage des réfugiés afghans.
 - Tous les réfugiés afghans titulaires d'une attestation d'enregistrement reçoivent une nouvelle attestation individuelle.
 - Le profilage des personnes relevant de la compétence du HCR oriente la formulation de stratégies vers des solutions durables.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Atténuer l'impact de la présence des réfugiés sur les communautés d'accueil.
 - Environ 50 pour cent des communautés d'accueil reçoivent une aide pour faire face à la présence incessante de réfugiés en leur sein.
 - Des projets de développement bénéficiant à la fois aux communautés d'accueil et aux communautés déplacées sont exécutés dans les zones touchées par les inondations.

Besoins et services essentiels

- Améliorer ou préserver la santé des réfugiés afghans.
 - 80 pour cent des femmes réfugiées bénéficient d'une prise en charge prénatale complète (au moins quatre consultations prénatales pendant la grossesse).
 - Le taux de mortalité brut des personnes relevant de la compétence du HCR reste inférieur à 10 décès pour mille personnes par mois.

- Fournir aux déplacés internes et aux personnes touchées par les catastrophes naturelles une quantité suffisante d'articles domestiques et d'hygiène de base.
 - Environ 65 pour cent des besoins en matière de vêtements et d'articles domestiques sont satisfaits.
- Améliorer la fourniture d'abris et d'infrastructures aux personnes relevant de la compétence du HCR.
 - Des abris sont fournis et le nombre de personnes par abri ne dépasse pas six.

Participation et autogestion communautaires

- Améliorer le degré d'autosuffisance des réfugiés afghans.
 - Quelque 60 pour cent des membres de la population réfugiée ont le droit de travailler.

Solutions durables

- Réaliser le potentiel, concernant le retour volontaire des déplacés internes pakistanais.
 - Tous les retours sont volontaires et se déroulent dans la sécurité et la dignité.
 - Soutenir la réadaptation et la réintégration des communautés déplacées, ainsi que la recherche de solutions durables pour les Afghans, en s'appuyant sur la Stratégie de gestion et de rapatriement des réfugiés afghans pendant la période 2010-2012, élaborée par le Gouvernement.

Dans ce contexte, le Pakistan continue d'accueillir quelque 1,7 million de réfugiés, soit l'une des plus importantes populations réfugiées au monde. La plupart sont originaires d'Afghanistan et vivent dans des zones d'installation de réfugiés et dans des zones

urbaines. Depuis le mois de mars 2002, environ 3,6 millions d'Afghans sont rentrés du Pakistan avec l'aide du HCR. À la fin du premier semestre 2010, l'Organisation avait facilité le retour de quelque 95 000 Afghans.

Les réfugiés afghans ont été durement touchés par les inondations qui ont dévasté les environs de Peshawar, au nord du Pakistan.



Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	9
□ Effectifs totaux	241
Internationaux	37
Nationaux	204

Une étape capitale a été franchie dans la recherche de solutions à la situation prolongée des réfugiés afghans lorsque le Gouvernement pakistanais a institué une Stratégie de gestion et de rapatriement à leur intention. Cette nouvelle stratégie, très complète, étudiera entre autres questions la possibilité d'accorder le statut de migrant ou un autre statut aux Afghans.

Outre les quelque 1,7 million de réfugiés accueillis dans le pays, 1 million de personnes sont toujours déplacées en raison de la situation d'urgence survenue en 2009 au KPK et dans les zones tribales sous administration fédérale (FATA). Le HCR poursuivra ses efforts pour répondre aux besoins de protection et autres besoins essentiels de ce groupe. Il contribuera également à la mise en œuvre d'une stratégie d'aide au retour pour les personnes qui souhaitent regagner leur localité d'origine.

La situation socio-politique et sécuritaire demeure instable au Pakistan et la sécurité est précaire dans de nombreuses zones d'opération du HCR, ce qui limite l'efficacité de sa stratégie de « protection par la présence ». Dans cet environnement à haut risque, l'Organisation s'efforce de concilier son action d'assistance aux personnes en détresse et la nécessité de garantir la sécurité de son personnel en resserrant sa coopération avec ses partenaires locaux et les réseaux communautaires.

○ Besoins

En 2011, le HCR s'attachera, en coopération avec le Gouvernement, à venir en aide aux réfugiés afghans enregistrés ou détenant une attestation d'enregistrement ; aux demandeurs d'asile et aux réfugiés reconnus comme tels, principalement originaires d'Afghanistan, de République islamique d'Iran et de Somalie ; aux apatrides ; aux personnes déplacées à l'intérieur du pays en raison d'un conflit ; et aux personnes déplacées par des catastrophes naturelles.

En 2011, l'Organisation prévoit de faciliter le rapatriement librement consenti de 150 000 réfugiés afghans titulaires d'une attestation d'enregistrement en cours de validité. Au cours de cette même année, le processus de renouvellement des attestations, lancé en 2010, permettra d'achever de délivrer environ un million de certificats de naissance à des enfants afghans.

Le projet destiné aux zones qui accueillent ou sont touchées par la présence de réfugiés (*Refugee-Affected and Hosting Areas, RAHA*) et le projet visant à établir le profil des populations, à les vérifier et à intervenir auprès d'elles (*Population Profiling, Verification and Response, PPVR*)

continueront à appuyer les Afghans et les communautés locales au Pakistan. Dans le cadre du projet PPVR, des informations détaillées sur les individus et les communautés originaires d'Afghanistan seront analysées et des solutions durables définies en fonction de leurs besoins.

Le Haut Commissariat étendra également la portée de son travail de protection des réfugiés urbains en exécutant, dans le cadre de l'initiative RAHA, des activités visant à renforcer la participation et le développement communautaires. L'enregistrement et le profilage des populations seront reliés à des projets RAHA afin d'encourager la cohésion sociale et un environnement de protection favorable.

Le HCR continuera à épauler le Gouvernement dans ses efforts pour aider les personnes déracinées en 2008-2009. Compte tenu des retours de l'année 2010, le nombre de déplacés internes devrait selon les prévisions s'élever à 896 000 en 2011. La stratégie de protection du HCR sera définie en fonction des informations disponibles, de l'accès aux zones touchées et de sa capacité d'intervention. Le réseau de suivi de la protection existant sera renforcé et étendu à de nouvelles zones de retour, ainsi qu'aux communautés accueillant encore des déplacés internes.

L'apatridie s'avère être un problème au Pakistan. Il n'existe pas de législation nationale sur l'apatridie. Au Pakistan, les apatrides sont principalement des individus qui ont des liens avec le Bangladesh. Il n'y a pas de données précises mais selon diverses sources, le nombre de personnes touchées se chiffrerait en milliers. À l'aide d'une étude qui doit s'achever en 2011 et qui mettra en évidence les causes et l'étendue du problème au Pakistan, le HCR et le Gouvernement définiront en collaboration une stratégie pour lutter contre l'apatridie.

En l'absence de législation nationale sur les réfugiés, le HCR continuera à déterminer le statut des demandeurs d'asile en vertu de son mandat. Il recherchera des solutions durables pour les réfugiés reconnus comme tels, notamment sous forme de réinstallation pour les réfugiés urbains. Des centres d'orientation et d'aide juridique offriront une assistance juridique à cette population, en assurant notamment des activités de suivi et de soutien auprès des personnes relevant de la compétence du HCR placées en détention et menacées d'expulsion. Le Haut Commissariat et ses partenaires suivront de près la situation des communautés réfugiées et veilleront à ce qu'une protection essentielle soit offerte aux personnes qui ont des besoins particuliers,

Intervention en 2010-2011 pour aider les victimes des inondations au Pakistan

Un budget supplémentaire de 120,7 millions de dollars E.-U. a été créé en août 2010 pour parer aux inondations dévastatrices qui ont frappé le Pakistan. Le HCR a participé activement à l'Appel consolidé lancé par les Nations Unies pour financer le Plan d'intervention d'urgence à la suite des inondations au Pakistan.

Le Haut Commissariat augmentera son budget pour financer ses activités dans le contexte de l'intervention en faveur des victimes des inondations en 2010 et en 2011. Le montant fixé pourrait cependant varier en fonction des résultats des évaluations en cours. Parmi les activités prévues, citons la fourniture d'abris temporaires aux familles les plus vulnérables revenant dans leur localité d'origine, le relèvement communautaire, en particulier dans les villages de réfugiés afghans et dans les communautés des environs, la réfection de postes de santé primaire et d'écoles dans les communautés de réfugiés afghans et un

appui aux autorités pour faciliter la gestion et l'aménagement des sites officiels d'accueil temporaire.

L'Organisation a également défini, dans le contexte de l'intervention post-inondations, une stratégie de protection et un cadre pour les retours, centrés sur le suivi de la protection et sur des activités de plaidoyer visant à faire respecter les principes de protection. Le HCR ouvrira également des centres d'aide sociale dans les régions de retour, par l'intermédiaire desquels il veillera au traitement des problèmes de protection, offrant notamment une aide juridique pour obtenir des documents d'identité et une assistance pour les litiges fonciers et immobiliers. Le Haut Commissariat aidera également les pouvoirs publics à enregistrer et à vérifier les populations sinistrées. En tant que chef de file du module CCCM, le HCR prêtera aux autorités son concours pour la gestion des camps et l'aménagement des sites temporaires.

notamment à celles qui ont subi des violences sexuelles et sexistes.

Stratégie et activités en 2011

Au titre de sa stratégie générale de protection au Pakistan, le HCR continuera de faire campagne pour que le pays adhère à la Convention de 1951 sur les réfugiés et se dote d'un cadre législatif national renforçant la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Contraintes

La sécurité est toujours une contrainte considérable au Pakistan, notamment en ce qui concerne la sûreté du personnel et l'accès à certaines zones. Comme au cours des années précédentes, le HCR devra concilier les impératifs relatifs à la sécurité du personnel et la nécessité d'apporter une aide humanitaire aux personnes qui relèvent de sa compétence.

Le manque d'infrastructures et de moyens de subsistance continuera vraisemblablement à entraver les retours à partir de l'Afghanistan.

Les inondations qui ont accompagné la mousson en 2010 ont suscité de très graves contraintes logistiques en raison de la

destruction de routes et de ponts ; certaines zones sont de ce fait difficiles d'accès, voire inaccessibles. Ce problème devrait perdurer en 2011.

Organisation et mise en œuvre

Coordination

En 2011, certaines institutions des Nations Unies, d'autres organisations internationales et diverses ONG joueront un rôle crucial dans les opérations du HCR au Pakistan. Le HCR continuera à collaborer avec des acteurs humanitaires dans le cadre de l'approche modulaire pour veiller à ce qu'une aide soit apportée aux personnes déplacées dans la province de KPK et dans les FATA en 2008-2009, ainsi qu'aux populations touchées par les inondations, parmi lesquelles se trouvent des réfugiés afghans. Le Haut Commissariat continuera d'assumer le rôle de chef de file des modules de la protection, des abris d'urgence (y compris les articles non alimentaires), ainsi que de la coordination et la gestion des camps (CCCM) pour les déplacés internes.

Dans le cadre de l'arrangement modulaire pour les catastrophes naturelles, le HCR continuera à diriger les modules de protection et de CCCM. Au titre de

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Autorité nationale de gestion des catastrophes
Autorité provinciale de gestion des catastrophes
Autorité responsable de l'enregistrement et de la base de données nationale
Commissariat aux réfugiés afghans
Direction de l'aide sociale

ONG :

Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
American Refugee Committee
Badin Rural Development
Balochistan Rural Support Programme
Basic Education and Employable Skills Training
Basic Education for Afghan Refugees
Centre of Excellence for Rural Development
Comité international de secours
Community Motivation and Development Organisation
Conseil norvégien pour les réfugiés
DOST Welfare Foundation
FIZA Welfare
Foundation for Integration Development Action
Frontier Primary Health Care
Goal International
Human Development Foundation
Initiative to Base Development on Rights and Knowledge
Islamic Relief
Legend Society
Muslim Aids
Muslim Hands
National Rural Support Program
Pakistan Community Development Programme
Pakistan Fisher Fold Forum
Regional Institute for Policy Research and Training
Relief International
Sarhad Rural Support Programme
Save the Children Federation
Service chrétien mondial
Services de secours catholiques
Sindh Development Society
Sindh Graduate Association
Sindh Rural Support Organization
Society for Community Support to Primary Education
Society for Empowering Human Resources
Society for Humanitarian and Prisoners Rights
Society for Sustainable Development
Struggle for Change
Taraqee Foundation
Thar Deep Project
Union Aid for Afghan Refugees
Water, Environment and Sanitation Society
Wish International
Youth Resource Centre

Autres :

ONU-Habitat
UNICEF
VNU

Partenaires opérationnels

Autres :

OMS
PAM
PNUD
UNICEF

Conséquences d'un manque de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Les comités de gestion de l'eau ne seront pas formés à l'utilisation, à la réparation et à l'entretien des réseaux de distribution dans les villages de réfugiés.
- La quantité de médicaments essentiels distribués aux postes de soins primaires des villages de réfugiés sera réduite.
- La scolarisation des jeunes filles diminuera, les taux d'abandon augmenteront et certaines formations professionnelles destinées aux réfugiés vulnérables, notamment aux adolescents, seront supprimées.
- Le HCR ne sera pas en mesure de faciliter le retour de tous les réfugiés afghans candidats au rapatriement.
- Le HCR ne pourra pas étendre la protection physique et juridique à un plus grand nombre de populations relevant de sa compétence ou à de nouvelles populations.
- Le programme de réintégration des déplacés internes, destiné à encourager les retours, sera restreint.
- Des communautés touchées par les catastrophes naturelles ne bénéficieront pas d'une assistance adéquate.

L'arrangement du Comité permanent interorganisations pour les catastrophes naturelles, l'OIM a été désigné chef de file national du module des abris d'urgence et articles non alimentaires au Pakistan. Cependant, en raison de sa forte présence au KPK et au Baloutchistan, le HCR assurera la direction du module dans ces deux provinces et soutiendra le Gouvernement, ainsi que ses autres partenaires au sein du module, au Pendjab et dans le Sind.

Le ministère des États et régions frontalières (SAFRON) demeure le principal partenaire gouvernemental du HCR. Le Haut Commissariat s'efforcera également d'accroître et de renforcer les capacités des ONG locales qui, du fait des contraintes de sécurité, sont plus à même que le HCR d'accéder aux personnes relevant de sa compétence.

Informations financières

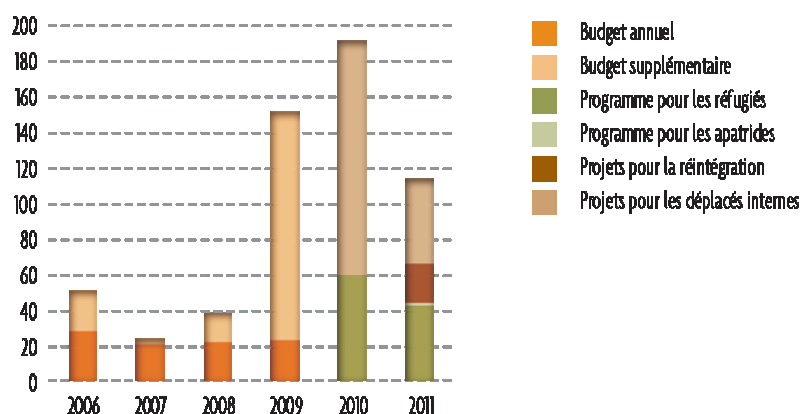
En dépit de l'augmentation des besoins financiers au titre du Pilier 1 et de la

création d'opérations relevant du Pilier 2 et du Pilier 3, le budget global est passé de 190 millions de dollars E.-U. en 2010 à 112 millions en 2011. Cette diminution s'explique en premier lieu par la réduction des activités budgétées au titre du Pilier 4 (personnes déplacées à l'intérieur du pays en raison d'un conflit), car les retours se poursuivent et l'on prévoit que la plupart des déplacés internes restants regagneront leur localité d'origine en 2011. Une attention accrue sera accordée aux opérations du HCR en faveur des réfugiés afghans en 2011.

Les budgets de l'année 2010 et le budget 2011 figurant dans cet Appel ne comprennent pas le budget supplémentaire pour les victimes des inondations au Pakistan, récemment créé. L'encadré contenu dans ce chapitre présente des informations sur les besoins supplémentaires du HCR pour cette situation d'urgence ; le HCR communiquera d'autres informations dès que celles-ci seront disponibles.

Budget du HCR au Pakistan 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2011 pour le Pakistan (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable					
Instruments régionaux et internationaux	61 510	0	0	0	61 510
Cadre juridique national	114 420	0	0	224 972	339 392
Cadre administratif national	85 099	0	0	0	85 099
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	258 651	258 651
Prévention de l'apatridie	0	312 339	0	0	312 339
Coopération avec les partenaires	0	0	0	811 259	811 259
Politiques de développement national	592 094	0	0	0	592 094
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	37 660	0	0	0	37 660
Non-refoulement	467 227	0	0	0	467 227
Sous-total	1 358 010	312 339	0	1 294 881	2 965 231

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Procédures de protection équitables					
Enregistrement et établissement de profils	5 169 389	0	0	3 264 708	8 434 097
Détermination de statut juste et efficace	81 526	0	0	0	81 526
Documents d'état civil	454 961	0	0	0	454 961
Sous-total	5 705 876	0	0	3 264 708	8 970 585
Protection contre la violence et l'exploitation					
Impact sur les communautés hôtes	0	0	22 012 828	2 946 626	24 959 454
Application de la loi	0	0	0	293 772	293 772
Accès aux solutions juridiques	1 868 507	0	0	0	1 868 507
Protection des enfants	490 935	0	0	112 767	603 702
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	750 578	0	0	1 177 059	1 927 636
Sous-total	3 110 020	0	22 012 828	4 530 224	29 653 071
Besoins élémentaires et services essentiels					
Nutrition	173 736	0	0	0	173 736
Eau	1 298 276	0	0	0	1 298 276
Abris et autres infrastructures	0	0	0	8 270 765	8 270 765
Articles ménagers et d'hygiène de base	0	0	0	8 052 571	8 052 571
Soins de santé primaire	6 674 382	0	0	0	6 674 382
VIH et sida	572 361	0	0	0	572 361
Éducation	5 322 102	0	0	0	5 322 102
Services d'assainissement	541 429	0	0	0	541 429
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	669 904	0	0	503 014	1 172 918
Sous-total	15 252 190	0	0	16 826 350	32 078 540
Autogestion et participation communautaires					
Évaluation participative et mobilisation communautaire	550 936	0	0	268 760	819 697
Autogestion de la communauté et représentation équitable	3 748 854	0	0	273 586	4 022 440
Gestion et coordination des camps	0	0	0	162 188	162 188
Autosuffisance et moyens d'existence	6 279 244	0	0	5 042 169	11 321 414
Sous-total	10 579 034	0	0	5 746 704	16 325 739
Solutions durables					
Stratégie de solutions durables	0	0	0	217 519	217 519
Retour volontaire	1 363 231	0	0	10 292 831	11 656 062
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	0	0	293 854	293 854
Réinstallation	180 567	0	0	0	180 567
Appui à l'intégration sur place	439 283	0	0	0	439 283
Sous-total	1 983 081	0	0	10 804 205	12 787 286
Relations extérieures					
Relations avec les donateurs	309 810	0	0	112 868	422 678
Mobilisation des ressources	0	0	0	126 830	126 830
Partenariats	364 807	0	0	271 724	636 532
Information publique	438 734	0	0	237 782	676 517
Sous-total	1 113 352	0	0	749 205	1 862 557
Logistique et appui aux opérations					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	1 167 291	0	0	1 848 067	3 015 358
Gestion de programme, coordination et appui	2 455 490	502 860	361 082	1 187 353	4 506 784
Sous-total	3 622 780	502 860	361 082	3 035 420	7 522 142
Total	42 724 345	815 199	22 373 910	46 251 697	112 165 151
Budget 2010 révisé	58 954 485	0	0	131 079 990	190 034 475